



DOCUMENT D'INFORMATION
APPEL DE CANDIDATURES – CONSEIL D'ADMINISTRATION
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE 2024

Loisirs et Sport Côte-Nord poursuit sur sa lancée amorcée en 2022 avec la mise en place d'une saine gouvernance :

- Une vision et une mission porteuses.
- Des mandats et objectifs clairement identifiés.
- Une volonté de mobiliser les communautés du loisir culturel, de sport, de plein air et d'activité physique de la région.
- Le soutien et l'accompagnement d'une équipe dynamique et engagée.

CONDITIONS

Les conditions d'admissibilité sont simples :

Être membre de Loisirs et Sport Côte-Nord (ou le devenir) en date du 15 janvier 2024;

Avoir rempli le formulaire de mise en candidature en date du 15 janvier 2024.

Quoique Loisirs et Sport Côte-Nord recherche un profil de compétences particulier, toute personne intéressée est encouragée à déposer sa candidature.

Important : Les administrateurs ne sont pas des délégués qui représentent les intérêts d'un secteur particulier du membership et, en tant qu'élus, ils agiront dans l'intérêt et la pérennité de l'organisme et de sa mission.

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

Le mercredi 24 janvier prochain à 19h aura lieu l'assemblée générale spéciale de Loisirs et Sport Côte-Nord en formule Zoom !

Réservez dès à présent la date du 24 janvier 2024 à votre agenda.

Vous êtes invité à déposer votre candidature comme administratrice ou administrateur.

COMPOSITION DU C.A.:

Le conseil d'administration de Loisirs et Sport Côte-Nord est composé de 13 membres.

Conformément aux règlements généraux, les postes en élection à l'AGA spéciale 2024 sont les suivants :

- 7 postes d'administrateurs - mandat de 2 ans

- 6 postes d'administrateurs - mandat de 1 ans

CARACTÉRISTIQUES RECHERCHÉES :

- Avoir un intérêt pour les milieux du sport, du loisir (culturel et récréatif), du plein air ou de l'activité physique;
- Avoir une connaissance générale ou spécifique des milieux associatif et/ou municipal et/ou de l'éducation et/ou des affaires ;
- Répondre au profil de compétences recherché;
- Être reconnu pour votre capacité à inscrire votre contribution au conseil d'administration avec une vision globale.

Compétences, expertise ou connaissances recherchées pour compléter le profil de compétences du conseil d'administration :

- Recherche et développement
- Lobbying – relation gouvernementale
- Développement de politique
- Droit – Juridique

ÉLIGIBILITÉ :

Pour être admissible à siéger au conseil d'administration, toute personne doit :

- Être majeure ;
- L'individu ou l'organisme de provenance de l'individu doit avoir adhéré à titre de membre avant le 15 janvier 2024 à 16h (HE) ;(**NE PAS TENIR COMPTE POUR LE MOMENT**)
- Ne pas être en faillite ou en cessation de biens ;
- Ne pas avoir d'interdiction au sens du Code civil et du Code criminel ;
- Ne pas être un élu municipal délégué;
- Autoriser une vérification de ses antécédents judiciaires, et n'avoir reçu aucune condamnation ou ne faire l'objet d'aucune accusation liée au poste convoité ;
- Avoir reçu l'appui de deux membres en règle de Loisir et Sport Côte-Nord ;

Ne sont pas admissibles à siéger au conseil d'administration, les personnes suivantes :

- Le personnel permanent ou contractuel de Loisir et Sport Côte-Nord ;
- Le personnel permanent ou contractuel et les personnes élues d'une organisation non-membre.

ENGAGEMENT DEMANDÉ AUX PERSONNES ÉLUES :

La personne désirant déposer sa candidature s'engage à :

- Être assidue aux rencontres du conseil d'administration et aux assemblées générales des membres ;
- Être disponible pour des rencontres en comité de travail (au choix) selon les besoins et enjeux et pour des demandes de représentation le cas échéant ;

- Être autonome, dynamique et proactive ;
- Être solidaire des décisions du conseil d'administration ;
- Adhérer au [code d'éthique](#) de Loisir et Sport Côte-Nord.

Loisir et Sport Côte-Nord encourage la **parité homme-femme**, la présence des **communautés Innues et culturelles** ainsi que les candidatures de **jeunes citoyens-citoyennes** au sein de son conseil d'administration.

DÉPÔT DE CANDIDATURE :

Les personnes intéressées doivent compléter le [formulaire de mise en candidature en ligne](#) avant le lundi 15 janvier 2024 à 16h00 (HE).

Les candidatures reçues seront examinées par un comité d'analyse afin d'en vérifier l'admissibilité.

LES ÉTAPES À SUIVRE :

1. Vérifiez votre statut de membre ([Liste des membres](#)) ou devenez membre via notre site Internet (cliquer sur le lien plus bas); - **NE PAS TENIR COMPTE POUR L'INSTANT**
2. Remplir le formulaire de candidature et, si ce n'est pas déjà fait, y joindre votre curriculum vitae et votre photo favorite (cliquer sur le lien plus bas);
3. Préparez une brève présentation sur qui vous êtes et quelles sont les raisons qui vous motivent à être candidat;

Pour toute demande d'information, veuillez contacter madame Nathalie Thibeault par courriel au info@urlscn.qc.ca.

Cliquez sur les documents suivants :

[FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE](#)